

Elder Abuse Prevention Ontario

Entamer la conversation

COMMENT POSER DES QUESTIONS À PROPOS DE LA MALTRAITANCE

La maltraitance est un sujet difficile, perturbant à aborder. L'important, c'est que la personne âgée sache qu'elle n'a commis aucune faute, qu'elle n'est pas à blâmer et qu'elle n'est pas seule.

Écoutez attentivement la personne âgée et indiquez-lui que vous êtes là pour la soutenir et l'aider.

Rassurez-la en lui disant que vous respecterez la confidentialité la conversation et demandez-lui ce qu'elle souhaite faire à propos des mauvais traitements dont elle fait l'objet.

Gardez l'esprit ouvert et ne la jugez pas. En général, la personne âgée entretient un relation avec l'agresseur se connaissent et elle ne veut donc pas que quelque chose arrive à celui-ci. Il se peut que la personne âgée craigne d'empirer la situation et de se sentir vulnérable et apeurée.

Conversation type :

Marie : Pierre, je suis très inquiète de ce que j'ai vu et entendu. Michel ne vous traite pas respectueusement. (Décrivez ce que vous avez vu et entendu.)

Marie : Cela m'ennuie, car ce qu'il fait est mal et que vous ne méritez pas d'être traité de la sorte. Votre tristesse, colère et peur me préoccupent (décrivez ce que la personne âgée ressent). J'ai peur que vous perdiez tout votre argent et que vous ne puissiez rester chez vous (ou décrivez précisément ce qui vous inquiète).

Marie : Vous n'êtes pas responsable du problème et je suis là pour vous aider. Il y a des choses que nous pouvons envisager pour vous aider, mais dites-moi d'abord ce que vous aimeriez faire. Je respecterai vos souhaits. (Écoutez alors ce que la personne âgée a à dire et encouragez-la à vous en dire davantage sur ses sentiments et sur ce qu'elle veut faire.)

Marie : Je sais à quel point il vous a été difficile de vous confier à moi. Je n'en parlerai à personne et ne ferai rien sans votre permission. Passons en revue certaines possibilités et voyons ce que vous en pensez. (Parlez-lui de certaines ressources que vous avez trouvées et discutez avec la personne âgée pour faire quelque chose. Le plus important est d'aller jusqu'au bout et de continuer à apporter votre appui à la personne âgée.)

Et si la personne âgée dit « NON », je n'ai pas besoin d'aide. Personne ne peut rien faire.

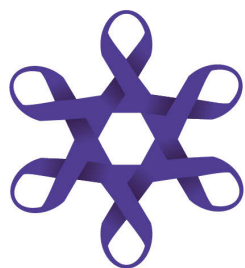
C'est une réaction courante au début. Il arrive souvent que la personne âgée ait besoin de temps pour réfléchir. Elle peut mettre plusieurs mois avant de faire quoi que ce soit.

N'oubliez pas qu'elle se sent vulnérable, seule et méfiante. Ne le prenez pas mal si elle rejette votre aide la première fois. Faites une nouvelle tentative plus tard.

Conversation type :

Personne âgée : Non, je ne souhaite pas en parler et je n'ai pas besoin d'aide.

Marie : Très bien. Je respecte vos souhaits. Je veux simplement que vous sachiez que vous pouvez me parler de ce sujet n'importe quand. Quand vous serez prêt, nous en reparlerons. Êtes-vous d'accord pour que je vous en cause à nouveau à ma prochaine visite?



Elder Abuse Prevention Ontario

QUE FAIRE EN CAS DE SOUPÇON DE MAUVAIS TRAITEMENTS



Dans la collectivité :

Si la personne âgée est en danger immédiat :

- Composez le **911**
- Restez à côté de la personne âgée, soutenez-la et rassurez-la jusqu'à l'arrivée des secours

Si la personne âgée n'est pas en danger immédiat :

- Faites une enquête plus poussée pour disposer de tous les faits et assurez-vous que les renseignements sont clairs et exacts
- Ne faites faire avant d'avoir parlé à la personne âgée maltraitée, à moins qu'elle ne soit pas en possession de toutes ses facultés
- Demandez à la personne âgée maltraitée ce qu'elle souhaite faire, rassurez-la et apportez-lui votre soutien
- Trouvez quels sont les services de soutien disponibles et informez-en la personne âgée
- Appelez la Ligne d'assistance aux personnes âgées (**1 866-299-1011**) pour obtenir des renseignements sur les services d'aide disponibles dans votre ville
- Pour vous procurer plus de renseignements et de ressources, consultez le site Web www.eapon.ca
- Pour une personne âgée qui n'est pas en possession de toutes ses facultés, appelez la police ou le Bureau du Tuteur et curateur public (**1 800-366-0335**)
- Restez en contact avec la personne âgée et faites un suivi

Dans un établissement de soins de longue durée :

Si la personne âgée est en danger immédiat :

- Composez le **911**
- Restez à côté de la personne âgée, soutenez-la et rassurez-la jusqu'à l'arrivée des secours

Si la personne âgée n'est pas en danger immédiat :

- Signalez vos soupçons à la directrice ou directeur des soins ou à l'administration de l'établissement
- Appelez la Ligne ACTION des Soins de longue durée pour lui signaler vos inquiétudes : **1 866 434-0144**
 - Restez en contact avec la personne âgée et faites un suivi